ECOLE DES SPORTS DE L'ISLE CREMIEU
FICHE D'INSCRIPTION – 20__ / 20__

Cadre réservé pour l'ESIC

Je soussigné(e), _____

Autorise mon fils, ma fille _____

Né(e) le _____ à _____

Adresse : _____

Téléphone fixe _____

Téléphone portable _____

Adresse mail (écrire lisiblement) : _____

Personne à prévenir en cas d'urgence : _____

N° de Sécurité Sociale qui couvre l'enfant : _____

A suivre les activités de l'Ecole des Sports de l'Isle Crémieu le mercredi dans le groupe :
_____de _____à _____

Mon enfant sera conduit aux entraînements :

- Par ses parents
- Par _____ N° de tél. : _____
- Viendra et repartira seul(e)

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :

- ❑ Votre enfant est allergique : oui - non
- ❑ Si oui, préciser et signaler le traitement : _____

- ❑ Votre enfant porte des lunettes : oui – non
- ❑ Si oui, doit-il les conserver pendant les activités ? _____

- ❑ Autres problèmes de santé à signaler : _____

AUTORISATION PARENTALE D'INTERVENTION CHIRURGICALE ET MEDICALE :

Je soussigné(e), _____
Responsable légal de l'enfant _____
Autorise :
- Le praticien à pratiquer tout examen médical ou chirurgical nécessaire à l'établissement du diagnostic, toute intervention médicale ou chirurgicale, y compris avec phase d'anesthésie-réanimation que nécessiterait l'état de santé de mon enfant.
- Et tout transport sanitaire urgent.

Fait à _____le _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE DES SPORTS DE L'ISLE CREMIEU (ESIC)

ARTICLE 1 : Pour commencer les activités (cours d'essai compris), le dossier d'inscription de votre enfant doit être complet (fiche d'inscription, règlement intérieur, certificat médical (renouvellement par cerfa n°15699, attestation d'assurance extra-scolaire, cotisation)

ARTICLE 2 : Chaque enfant inscrit à l'ESIC a droit à 2 cours d'essai avant l'inscription définitive. Passé ce délai aucun remboursement d'inscription ne sera effectué, y compris déménagement ou blessure entraînant une incapacité à pratiquer.

ARTICLE 3 : Votre enfant est inscrit pour l'ensemble des cycles d'activité de son groupe d'âge le mercredi. En cas de refus de faire un cycle d'activités, son inscription est annulée et non remboursée.

ARTICLE 4 : Votre enfant doit se présenter à chaque entrainement en tenue de sport (survêtement ou short, chausson de gymnastique ou baskets propres dans un sac). Sans tenue complète, votre enfant sera refusé à l'entrainement.

ARTICLE 5 : Votre enfant doit se présenter à l'heure aux entrainements et vous devez le récupérer à l'heure à la fin de l'entrainement. Les retards répétitifs entraineront le renvoi de votre enfant de l'ESIC (sans remboursement de cotisation)

ARTICLE 6 : Les enfants qui seront absents plus de trois fois de suite sans raison valable ne pourront pas continuer les activités du mercredi. Nous vous demandons de justifier auprès des moniteurs le motif de l'absence de vos enfants.

ARTICLE 7 : Il est demandé aux enfants d'attendre à l'extérieur de la salle d'entrainement tant que les moniteurs ne les ont pas invités à rentrer.

ARTICLE 8 : Pour tous les groupes les parents sont priés de récupérer leurs enfants dans le gymnase et non sur le parking : vos enfants n'ont pas le droit de sortir du gymnase tant que vous ne les avez pas récupérés.

ARTICLE 9 : Pour le bon déroulement des séances, aucun spectateur ne sera admis pendant la durée des séances

ARTICLE 10 : Tout enfant qui manquera de respect envers ses camarades ou ses moniteurs sera exclu de l'ESIC et sans remboursement de cotisation.

ARTICLE 11 : Les parents sont priés de vérifier que les entrainements ne sont pas annulés avant de laisser leurs enfants sur les lieux d'activités.

ARTICLE 12 : Tout changement (n° de tel, personne qui récupère votre enfant, repart tout seul) à apporter à la fiche d'inscription doit nous être signalé rapidement.

Je soussigné(e)..... reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Ecole des Sports de l'Isle Crémieu (ESIC) et accepte tous les articles.

Date : Signature parent : Signature enfant :

INSCRIPTION ECOLE DES SPORTS
(Bouts de chou, Multisport, Athlétisme 1 et 2)

Documents à fournir :

- Fiche d'inscription complétée

- Règlement intérieur signé

- Certificat médical ou renouvellement par cerfa n°15699

- Attestation d'assurance **extra-scolaire**

- Cotisation :
  160€ chèque à l'ordre de l'ESIC
  130€ pour chaque membre de la fratrie supplémentaire